

■ POUR LA SCIENCE

Octobre 2010 - n° 396

www.pourlascience.fr

Édition française de Scientific American

L'homme a-t-il failli disparaître ?

Chassé par le froid,
il survécut sur les côtes
d'Afrique du Sud

Exoplanètes

Parfois tout aussi
accueillantes que la Terre

Le bisphénol A

Quels risques pour la santé ?

Les lasers aléatoires

L'effet laser avec...
juste de la poudre !

M 02687 - 396 - F: 6,20 €



France métro : 6,20 € - DOM : 7,30 € - BEL : 7,20 € - CH : 12 FS - CAN : 9,45 \$ - Grèce : 7,20 € - LUX : 7,20 €
Italie : 7,20 € - PORT : 7,20 € AND : 6,20 € - ALL : 9,30 € - MAR : 57 dh - REU : 9,30 € - TOM surface : 980 XPF - TOM Avion : 1770 XPF

POUR LA SCIENCE

Directrice de la rédaction - Rédactrice en chef : Françoise Pétry

Pour la Science :

Rédacteur en chef adjoint : Maurice Mashaal
Rédacteurs : François Savatier, Marie-Neige Cordonnier,
Philippe Ribeau-Gésippe, Bénédicte Salthun-Lassalle,
Jean-Jacques Perrier

Dossiers Pour la Science :

Rédacteur en chef adjoint : Loïc Mangin
Rédacteur : Guillaume Jacquemont

Cerveau & Psycho :

Rédacteur : Sébastien Bohler

L'Essentiel Cerveau & Psycho :

Rédactrice : Émilie Auvrouin

Directrice artistique : Céline Lapet

Secrétariat de rédaction/Maquette : Annie Tacquenet,
Sylvie Sobelman, Pauline Bilbault, Raphaël Queruel, Ingrid Leroy

Site Internet : Philippe Ribeau-Gésippe

Marketing : Heidi Chappes

Direction financière : Anne Gusdorf

Direction du personnel : Marc Laumet

Fabrication : Jérôme Jalabert assisté de Marianne Sigogne

Presse et communication : Susan Mackie

Directrice de la publication et Gérante : Sylvie Marcé

Conseillers scientifiques : Philippe Boulanger et Hervé This

Ont également participé à ce numéro : Laurent Fasano,
Edgar Gomes, Bernard Helffer, Daniel Joly, Alain Léger,
Christophe Pichon, Pascale Senellart, Daniel Tacquenet.

PUBLICITÉ France

Directeur de la Publicité : Jean-François Guillotin
(jf.guillotin@pourlascience.fr), assisté de Nada Mellouk-Raja
Tél. : 01 55 42 84 28 ou 01 55 42 84 97 • Fax : 01 43 25 18 29

SERVICE ABONNEMENTS

Ginette Grémillon. Tél. : 01 55 42 84 04

Espace abonnements :

<http://tinyurl.com/abonnements-pourlascience>

Adresse e-mail : abonnements@pourlascience.fr

Adresse postale :

Service des abonnements - 8 rue Férou - 75278 Paris cedex 06

Commande de dossiers ou de magazines :

02 37 82 06 62 (de l'étranger : 33 2 37 82 06 62)

DIFFUSION DE POUR LA SCIENCE

Canada : Edipresse : 945, avenue Beaumont, Montréal,
Québec, H3N 1W3 Canada.

Suisse : Servidis : Chemin des chalets, 1979 Chavannes - 2 - Bogis

Belgique : La Caravelle : 303, rue du Pré-aux-oies - 1130 Bruxelles.

Autres pays : Éditions Belin : 8, rue Férou - 75278 Paris Cedex 06.

SCIENTIFIC AMERICAN Editor in chief : Mariette DiChristina. Editors : Ricky Rusting, Philip Yam, Gary Stix, Davide Castelvecchi, Graham Collins, Mark Fischetti, Steve Mirsky, Michael Moyer, George Musser, Christine Soares, Kate Wong. President : Steven Inchcoombe. Vice President : Frances Newburg.

Toutes demandes d'autorisation de reproduire, pour le public français ou francophone, les textes, les photos, les dessins ou les documents contenus dans la revue « Pour la Science », dans la revue « Scientific American », dans les livres édités par « Pour la Science » doivent être adressées par écrit à « Pour la Science S.A.R.L. », 8, rue Férou, 75278 Paris Cedex 06.

© Pour la Science S.A.R.L. Tous droits de reproduction, de traduction, d'adaptation et de représentation réservés pour tous les pays. La marque et le nom commercial « Scientific American » sont la propriété de Scientific American, Inc. Licence accordée à « Pour la Science S.A.R.L. ».

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente revue sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins - 75006 Paris).



Choisir et décider

Comment décider ? Comment choisir quand plusieurs options sont possibles ? Pour Aristote, le choix est le « désir délibératif des choses qui dépendent de nous ». En d'autres termes, une décision ne peut concerner que des événements sur lesquels nous avons prise ; elle nécessite une réflexion – une délibération – et une conclusion dont l'aspect subjectif – le désir – n'est pas exclu. Parfois, la décision est évidente, les données étant assez tranchées pour que le choix de la solution adaptée s'impose.

Mais, bien souvent, plusieurs options restent en lice. Quand il s'agit d'une décision concernant un groupe, on évalue les alternatives possibles, l'intérêt général et l'impact de la décision sur le bien-être collectif. Quand ce dernier risque d'être menacé, le principe de précaution est appelé à la rescousse.

En 1979, le philosophe allemand Hans Jonas a énoncé le principe de responsabilité, qui impose d'abandonner toute technique ou pratique mettant en péril l'intégrité ou la survie de l'humanité dans son ensemble. Quand ce n'est plus l'humanité dans son existence qui est menacée,

Disposer de suffisamment d'informations

mais sa santé ou l'environnement, le principe de responsabilité devient principe de précaution. Aujourd'hui, ce dernier est invoqué lors des décisions difficiles à prendre faute de données scientifiques validées.

Les exemples abondent. C'est le cas des polluants hormonaux, ou perturbateurs endocriniens. De nombreux pesticides ou polluants industriels se comportent comme des hormones naturelles. Chez l'animal, ils ont des conséquences délétères, notamment sur le système reproducteur. Par ailleurs, on constate chez certaines personnes des stérilités inexplicables. Peut-on incriminer les perturbateurs endocriniens ? Peut-on transposer directement à l'homme les résultats obtenus chez l'animal ? Pour l'affirmer, il faudrait disposer de suffisamment d'informations.

Les perturbateurs endocriniens sont nombreux et persistent dans l'environnement. Les recherches sur ces substances se poursuivent, mais en attendant de mieux comprendre leurs effets, quelques décisions ont été prises. Ainsi, les enfants étant les plus exposés et les plus fragiles, certains fabricants ont choisi d'éliminer le bisphénol A des biberons qu'ils produisent, avant même d'y être contraints par une loi (voir *Les polluants hormonaux*, page 32, et *Le bisphénol A, un danger pour la santé ?*, page 42). Ils ont appliqué le principe de précaution à leur échelle. Teinté de quelques arrière-pensées commerciales ?